

## Communiqué de presse

### CONGRÈS DE LA COMBEQ – LAURÉAT DU PRIX NATURAS-COMBEQ.

*Saint-Hyacinthe, le 18 avril 2008* -- Monsieur Jean-Philippe Bourque, officier municipal en bâtiment et en environnement de la municipalité de Saint-Honoré (MRC Le Fjord-du-Saguenay), s'est vu décerner par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, le prix Naturas-COMBEQ dans le cadre des assises annuelles de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) qui se déroulent à Saint-Hyacinthe du 17 au 19 avril. Monsieur Bourque s'est aussi mérité, en plus du trophée Naturas-COMBEQ, une bourse de mille cinq cents dollars (1 500 \$).

Le projet soumis porte le titre de « Restructuration des berges habitées sur le territoire de la municipalité de Saint-Honoré » et consiste à la mise en œuvre d'un vaste programme de plantation d'arbres et d'arbustes sur 253 terrains riverains. D'une durée de trois ans, ce projet a nécessité la collaboration de trois organismes et la participation de huit employés, sans oublier la contribution des citoyens concernés. Un aspect intéressant du projet a consisté dans la réalisation de deux films qui ont été diffusés par Canal Vox, en plus des nombreux articles publiés dans le journal local pour sensibiliser la population aux travaux de plantation et de stabilisation des rives.

Ce projet a eu pour effet de rehausser la beauté du paysage et de lui redonner son aspect naturel d'antan, de renverser les effets négatifs de l'artificialisation des rives sur la qualité de l'eau et de l'environnement autour des plans d'eau. Il constitue un bel exemple de développement durable pour assurer une bonne qualité de vie dans des environnements sains pour la population actuelle et les générations à venir.

Rappelons qu'à cette occasion, une mention d'honneur, accompagnée d'une bourse de cinq cents (500 \$) dollars, a été décernée à madame Brigitte Voss, responsable du Service de l'environnement de la municipalité de Lantier (MRC Des Laurentides) pour son projet de régénération de la bande riveraine des lacs et des cours d'eau de la municipalité. Soulignons l'aspect novateur et ambitieux de ce projet. Contrairement à d'autres municipalités, à Lantier il n'y a pas eu de demi-mesure quant au nombre de mètres de protection de la bande riveraine : au lieu d'y aller avec des objectifs plus faciles à atteindre (2 ou 5 mètres), Lantier a tout de suite choisi un minimum de 10 mètres de protection.

Le prix Naturas-COMBEQ vise à souligner annuellement la contribution d'un membre de la COMBEQ qui se sera distingué par ses actions reliées à la protection de la qualité de l'environnement et à sa mise en valeur.

Les partenaires de ce prix sont le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs; La Capitale groupe financier; Lavery de Billy avocats; la Fédération Québécoise des Municipalités; Premier Tech Environnement et Recyc-Québec.

La COMBEQ, dont le siège social est situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, compte plus de 1 100 membres répartis à la grandeur du Québec et s'est donné comme mission de regrouper tous les officiers municipaux oeuvrant dans les domaines du bâtiment, de l'urbanisme, et de l'environnement au Québec et de promouvoir leur rôle important au sein des municipalités québécoises.